

## Conditions du système ABC

Le titulaire du brevet offre aux constructeurs automobiles et aux fournisseurs de stations-service une licence unique bon marché de 50,00 EUR par véhicule ABC fabriqué et de 100,00 EUR par station-service ABC installée.

La première redevance doit être payée pour 2000 véhicules ou 1000 stations-service (= 100 000,00 EUR). Cette somme est utilisée pour l'enregistrement jusqu'à la délivrance des brevets UE, US, JP et autres. Après cela, la facturation peut être effectuée mensuellement ou trimestriellement. Il est également possible de vendre le brevet (ou demande n° CH070342/2021, date de dépôt 2 octobre 2021). Les frais de licence déjà payés **NE PEUVENT PAS** être déduits du prix de vente de 50 000 000,00 EUR.

La priorité pour soumettre d'autres brevets dans le monde entier sur la base du brevet d'invention est le 1er octobre 2022.

Titulaire du brevet Brevet CH-070342/2021, (date de dépôt 2 octobre 2021) :  
Association d'éthique Hellomind, Albulagasse 8, CH-5200 Brugg, Suisse  
Tél +41 62 892 89 89, email [info@hellomind.org](mailto:info@hellomind.org)